

Point de mire : la réorganisation

Bulletin des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle
Ministère des Services sociaux et communautaires

Numéro 5, Novembre 2007



Message de la ministre

C'est avec plaisir que nous vous présentons le dernier numéro de *Point de mire : la réorganisation*, un bulletin du ministère qui vous informe des derniers développements dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

C'est un honneur pour moi de poursuivre mon mandat de ministre des Services sociaux et communautaires.

Je suis très fière qu'on m'ait confié cette tâche

importante, et sachez que je m'acquitterai de mes responsabilités en tenant compte des besoins et des intérêts des personnes que nous servons.

Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis que le gouvernement McGuinty a pris le pouvoir, le ministère des Services sociaux et communautaires et ses partenaires communautaires ont travaillé énergiquement pour bâtir une province plus inclusive pour les personnes qui ont une déficience intellectuelle. Depuis 2004, nous avons déployé des efforts vraiment remarquables pour réorganiser la prestation des services qui leur sont destinés. C'est donc avec beaucoup de fierté que je salue le dévouement indéfectible dont vous faites preuve pour bâtir un avenir plus prometteur pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que vos réalisations à ce chapitre.

Vous avez tous beaucoup contribué à jeter les bases de la réorganisation des services et des soutiens, et je suis ravie de travailler à nouveau à vos côtés et de continuer à jouer un rôle clé en vue d'aider les personnes qui ont une déficience intellectuelle et leurs familles partout en Ontario.

Au cours de l'année qui vient, j'ai l'intention de visiter et de rencontrer le plus grand nombre possible de partenaires communautaires, de chefs de file et d'organismes pour qu'ensemble, nous puissions atteindre les objectifs, dignes de cette réorganisation.

Madeline Meilleur

La ministre des Services sociaux et communautaires

Point de mire : la réorganisation
Numéro 5, Novembre 2007
Page 1

Dans le présent numéro, nous faisons le point sur notre initiative de fermeture des établissements.

De soutien en institution au soutien dans la collectivité : la transition se déroule comme prévu

En septembre 2004, le gouvernement annonçait son projet de transformer les services de soutien destinés aux personnes ayant une déficience intellectuelle. Au cœur de ce plan, on retrouvait la fermeture des trois derniers établissements pour adultes ayant une déficience intellectuelle qui sont exploités par la province.

Ces fermetures sont le fruit d'un engagement de longue date pris par des gouvernements successifs de l'Ontario de désinstitutionnaliser les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle pour promouvoir un système de services communautaires, qui favorise l'inclusion, l'autonomie et le choix. Cette initiative permet à un millier de pensionnaires de vivre plus près de leurs familles et de leurs amis et de s'intégrer à la collectivité.

suite à la page 2

L'histoire d'une réussite : Cindy prend sa place

Voici l'extrait d'une note qu'a reçue un facilitateur régional du placement de la famille d'une nouvelle pensionnaire :

Nous avons pensé à vous récemment et même si vous ne vous occupez plus de Cindy, vous vous réjouirez de ce qu'elle est devenue. Nous nous émerveillons chaque jour quand elle nous parle des lieux où elle est allée et des choses qu'elle a faites, et juste de voir comment sa personnalité a changé.

Elle a appris à faire confiance aux autres, particulièrement sa massothérapeute et les jeunes filles qui lui font une manucure et une pédicure. Nous avons rencontré sa travailleuse sociale la semaine dernière; elle nous a dit que Cindy aimait bien qu'on lui joue dans les

cheveux. Alors, pendant qu'elle était couchée en boule sur la causeuse, essayant de faire une sieste, je passais mes doigts dans ses cheveux. Un sourire merveilleux illuminait son visage. Puis elle s'est endormie. Ça c'est nouveau, parce que quand elle est déménagée, les filles pouvaient à peine lui broser les cheveux. Elle n'aimait pas qu'on lui touche la tête.

Notre plus grande joie a été de la voir marcher entre deux des filles pour aller à la salle de bains et en revenir. Elles cherchent vraiment à améliorer sa mobilité pour qu'elle marche à nouveau.

Tout ça nous rend fous de joie, mais lorsque nous apprenons qu'elle est allée à Port Dover, au cinéma et, tout récemment, au zoo de Niagara Falls, c'est un rêve devenu réalité. L'agence nous a appelés vendredi pour nous demander si nous étions prêts à la recevoir chez nous (imaginez!) pour une visite, peut-être la dernière semaine de septembre. Bien sûr que nous sommes prêts. Il y a une ferme dans un de nos beaux parcs et nous pouvons marcher le long de la rivière. Ça nous fait tout drôle d'y penser. ■

la transition se déroule comme prévu suite de l'article de la page 1

Au cours des deux dernières années, plus de 563 personnes ont quitté le Centre régional Huronia, le Centre régional Rideau et le Centre régional du Sud-Ouest pour emménager dans leur nouveau foyer. Cela est en grande partie attribuable aux efforts des familles et des 115 organismes communautaires qui ont travaillé énergiquement pour accueillir ces personnes dans les collectivités de l'Ontario. Grâce à ces efforts, bon nombre d'entre elles vivent maintenant de façon plus autonome dans différentes régions et municipalités de la province. Le plus intéressant, c'est que nous recevons régulièrement des témoignages positifs de personnes qui nous parlent du vécu de membres de leurs familles après leur emménagement dans la collectivité. Il semble donc évident que notre initiative porte fruit.

Le ministère devrait, comme prévu, avoir déménagé tous les pensionnaires et fermé les établissements d'ici mars 2009. Au cours des six prochains mois, quelque 300 personnes quitteront leur établissement pour s'établir dans la collectivité. Cette période sera très fébrile pour tout le monde. Le personnel des établissements s'affaire à préparer les pensionnaires en vue de leur déménagement dans la collectivité. Les partenaires communautaires continuent d'instaurer des services de soutien et de préparer les foyers dans lesquels ces pensionnaires emménageront. Nous vous tiendrons au courant des progrès réalisés en vue de la fermeture des établissements de soins.

Avec le début de la dernière étape du processus de fermeture, le ministère envisage avec plaisir de continuer à travailler avec les familles et ses partenaires communautaires pour accueillir les pensionnaires dans leur nouveau foyer. Nous espérons également avoir plus de nouvelles de chacun des pensionnaires après leur établissement dans la collectivité. ■

Une étude sur le placement des pensionnaires en Ontario

Dans le cadre de l'engagement de longue date du ministère de passer d'un système de soins en établissement à un système de soins communautaires, une étude sera menée pour évaluer la transition des pensionnaires vers la collectivité.

Cette étude, qui sera effectuée par une équipe d'universitaires indépendants, débutera à l'automne 2007. Elle comprendra des entrevues avec des personnes qui ont quitté un établissement et leurs familles pour que nous puissions avoir un compte rendu de première main de ce qu'a été leur passage à des soins communautaires.

L'étude nous fournira d'importants renseignements sur les résultats de la désinstitutionnalisation en Ontario, mais surtout, elle nous permettra de mieux comprendre ce que la désinstitutionnalisation représente pour nos pensionnaires et leurs familles.

L'étude permettra :

- de décrire l'expérience des personnes lorsqu'elles se sont établies dans la collectivité;
- de déterminer la mesure dans laquelle les personnes ont pu avoir accès aux services précisés dans leur plan de soutien;
- d'évaluer l'incidence des placements sur les membres des familles et les amis;
- d'examiner les facteurs qui contribuent aux changements sur le plan du bien être.

Les conclusions de l'étude aideront le ministère à façonner ses politiques futures dans le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et nous fourniront d'importants renseignements qui amélioreront les soutiens dans ce secteur. ■

progrès réalisés : quelques chiffres

Au 31 octobre 2007, 563 pensionnaires étaient déménagés dans la collectivité :

Centre régional Huronia	210
Centre régional Rideau	188
Centre régional du Sud-Ouest	165

Il ne reste que 392 pensionnaires dans les trois établissements :

Centre régional Huronia	110
Centre régional Rideau	204
Centre régional du Sud-Ouest	78

Des familles parlent

« À cause de mon âge et de la distance entre chez nous et le Centre, il était devenu difficile d'aller la voir aussi souvent que je l'aurais souhaité. Mes visites s'espaçaient d'année en année. Tout ce que je peux vous dire, c'est merci. Sans votre aide, j'aurais perdu le contact avec mon enfant. »

[Commentaire d'une mère au sujet de sa fille qui est déménagée plus près de la maison]

Vos questions

Question : Que fera-t-on des immeubles et des terrains où se trouvent les établissements de soins? J'ai une idée pour un des sites.

Des familles parlent

« J'avais beaucoup de réserves concernant le placement de mon frère ... C'est incroyable comme il a changé en si peu de temps depuis son déménagement! »

[Commentaire d'une personne au sujet de son frère]

Réponse : Tous les terrains et immeubles qui appartiennent au gouvernement, y compris les immeubles abritant les trois établissements de soins et les terrains annexes, relèvent de la Société immobilière de l'Ontario.

Dès qu'une propriété est déclarée excédentaire, la Société immobilière de l'Ontario met en branle un processus qui conduit à sa réutilisation, à sa vente ou à son réaménagement. Compte tenu de l'intérêt que suscite la propriété et de sa viabilité, ce processus peut prendre un certain temps.

À l'automne 2006, la Société immobilière de l'Ontario a déclaré excédentaires les immeubles abritant les trois établissements de soins et les terrains annexes.

Par l'entremise de son processus de planification immobilière, la Société immobilière de l'Ontario collabore avec les chefs de file du secteur public et du secteur privé pour planifier l'utilisation future des terrains, des immeubles et de l'infrastructure.

Beaucoup d'idées sont mises de l'avant lorsqu'on planifie la réutilisation ou la vente de biens tels que les trois établissements de soins en question. La Société immobilière de l'Ontario examine toutes ces idées pour formuler ses recommandations au gouvernement quant à la meilleure utilisation des biens. À l'heure actuelle, le gouvernement n'a toujours pas pris de décision quant à l'avenir de ces biens. ■

Pour nous joindre

Ministère des Services sociaux et communautaires
Direction des politiques en matière de déficience intellectuelle

Édifice Hepburn, 4^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 1E9

Téléphone : 416 327-4954
Télécopieur : 416 325-5554

Téléphone sans frais : 1 866 340-8881
Télécopieur sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.mcss@css.gov.on.ca

Il est aussi possible de télécharger une version de ces bulletins en visitant site Web : www.mcss.gov.on.ca